

Section 0. Avis d'Appel d'offres

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)

AOON n° 015/22/SONEB/DG/PRMP/CCMP/DECR

Objet : Assurance globale dommages avec perte d'exploitation après incendie et perte d'exploitation après bris de machine

BON A LANCER

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien d'information national « LA NATION » n° 7906 du 11 janvier 2022 et publié sur le site des Marchés Publics du Ministère de l'Economie et des Finances (SIGMAP) le 07 janvier 2022.
2. La SONEB a obtenu dans le cadre de son budget des ressources sur fonds propres, afin de financer ses dépenses d'exploitation, et à l'intention d'utiliser une partie de ces ressources pour effectuer des paiements au titre du Marché en accord-cadre à bons de commandes portant assurance globale dommages avec perte d'exploitation après incendie et perte d'exploitation après bris de machine.
3. La SONEB sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services de mise en place d'une police d'Assurance globale dommages avec perte d'exploitation après incendie et perte d'exploitation après bris de machine. Les prestations sont à fournir en un lot unique. Aucune variante ne sera prise en compte.
4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (Bureau 112 bis) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : 1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB - Bureau 112 bis, 01 BP 216 Cotonou, Tél : (229)

21 31 22 72 de 8 h 30 minutes à 12 h et de 15 h 30 minutes à 18 heures ou consulter le site internet www.soneb.bj.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

6.1. Entreprises ayant plus de trois ans d'activités

Capacité financière :

- fournir la preuve qu'il a réalisé un chiffre d'affaires moyen au cours des années 2018, 2019 et 2020 d'au moins cent millions (100.000.000) FCFA ;
- fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose de ressources sur fonds propres ou peut bénéficier de crédits bancaires à hauteur de trente pour cent (30%) du montant de l'offre.

BON A LANCER

Capacité technique et expérience :

- être une compagnie d'assurance de la branche Incendie, Accidents et Risques Divers (IARD), installée au Bénin ;
- prouver avoir réalisé au moins deux (02) marchés d'assurance de dommages avec perte d'exploitation après incendie et perte d'exploitation après bris de machine au Bénin ou dans la sous-région, de montant minimum soixante-quinze millions (75.000.000) FCFA HT chacun.
Seules, seront prises en compte, les références pour lesquelles l'original ou la photocopie légalisée des attestations de bonne exécution accompagnées des pages de garde et de signature des contrats y relatifs, sont jointes.
- fournir copie des traités en réassurance incendie et perte d'exploitation après incendie ainsi que bris de machine et perte d'exploitation après bris de machines ;
- fournir la liste des réassureurs apériteurs des risques en portefeuille des exercices 2019, 2020 et 2021. Les entreprises naissantes ou celles ayant moins de trois ans fourniront les informations relatives à leurs années d'existence.

6.2. Entreprises naissantes ou celle ayant moins de trois ans d'activités

Capacité financière :

- fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose de ressources sur fonds propres ou peut bénéficier de crédits bancaires à hauteur de trente pour cent (30%) du montant de l'offre.

- fournir une assurance des risques professionnels (Responsabilité civile professionnelle) de montant représentant 110% du montant de l'offre.

Capacité technique et expérience :

- être une compagnie d'assurance de la branche Incendie, Accidents et Risques Divers (IARD), installée au Bénin ;
- fournir les qualifications et références professionnelles du personnel d'encadrement (au moins un titulaire d'un BAC + 5 en assurance avec 10 années d'expérience et un titulaire d'un BAC + 3 en assurance avec 10 années d'expérience) ;
- fournir copie des traités en réassurance incendie et perte d'exploitation après incendie ainsi que bris de machine et perte d'exploitation après bris de machines ;
- fournir la liste des réassureurs apériteurs des risques en portefeuille des exercices relatifs à leurs années d'existence.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation est de douze (12) mois sous un accord-cadre de trois (3) ans.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis), à compter du ... **1.9. AVR. 2022**... Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais par courrier postal. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique *sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation*.

9. Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

10. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique sur clé USB le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SONEB (1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis), au plus tard le **2.0. MAI. 2022**... à **9 heures 30 minutes**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas

acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : Centre de Formation aux Métiers de l'Eau de la SONEB (Salle A1), sis à Rue 1.046 Akpakpa, à côté du Ministère de la Santé, le même jour à 10 heures. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant d'un million (1.000.000) FCFA. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.



Hugues MEHOU

La Personne responsable des marchés publics

BON A LANCLR